



# RAPPORT DE GESTION 2010

# Sommaire

1.1	Faits marquants de l'exercice 2010	3
1.2	Déroulement de l'exercice	4
1.3	Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice	10
1.4	Conventions et engagements réglementés	10
1.5	Rapport social	10
1.6	Rapport environnemental	12
1.7	Informations sur le capital	17
1.8	Perspectives 2011	22
1.9	Frais de recherche et de développement	22
1.10	Dépenses non déductibles fiscalement	22
1.11	Observations du Comité d'Entreprise	22

## 1.1 Faits marquants de l'exercice 2010

### 1.1.1 Changement de méthode et de présentation des comptes consolidés

Les nouveaux textes applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2010 n'ont pas changé la présentation des comptes mais ont modifié les méthodes de comptabilisation relatives aux regroupements d'entreprises.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 3 révisée qui modifie les modalités d'application de la méthode de l'acquisition ainsi que les amendements à la norme IAS 27 révisée, qui modifie l'impact de la comptabilisation des transactions, notamment avec les intérêts non contrôlants.

L'ensemble des normes appliquées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 est détaillé dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

### 1.1.2 Croissance externe

#### Acquisitions

- Février 2010 :

Samse acquiert 100 % du capital de Matériaux des Alpes.

- Avril 2010 :

Doras acquiert 100 % du capital de CSI Matériaux.

- Mai 2010 :

Samse prend une participation de 49,99 % dans le capital de Sweetair France.

#### Créations

- Mai 2010 :

Samse crée avec Plattard SAS, Tarare Matériaux dans laquelle elle apporte 50 % du capital.

- Juin 2010 :

Samse souscrit au capital de Samse Solaire à hauteur de 100 %.

#### Modifications significatives du périmètre

- Janvier et Mai 2010 :

La quote-part détenue par Christaud chez Log-Eau est portée à 100 % et celle détenue par Samse chez Remat est passée de 99,38 % à 99,85 %.

- Juillet 2010 :

A la suite de l'augmentation intervenue dans le capital de Bois Mauris Oddos réservée à un actionnaire, la quote-part détenue par Samse dans le capital de Bois Mauris Oddos représente 90,63 % et non plus 100 %.

- Novembre 2010 :

La quote-part de capital détenu par Christaud dans le capital de Célestin Matériaux, passe de 97,11 % à 96,26 %.

- Décembre 2010 :

A la suite de mouvements de titres, la participation de Samse dans le capital de La Boîte à Outils est portée à 92,06 % et dans le capital de Christaud, à 90,76 %.

La quote-part de capital détenu par Remat dans le capital de la SCI Carrefour de Chesnes passe de 39,76 % à 69,88 %.

### 1.1.3 Réorganisation du périmètre

Dans le cadre de la restructuration interne, deux opérations ont été réalisées :

- Mai 2010 :

Transmission Universelle de Patrimoine des SCI Sabatier, Les Chênes et Le Vernet à Doras.

- Novembre 2010 :

Transmission Universelle de Patrimoine de CSI Matériaux (acquise le 2 avril 2010) à Doras.

## 1.2 Déroulement de l'exercice

### 1.2.1 Activité du Groupe

Extrait du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2010	2009	2008	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	976,6	910,8	948,0	7,2	3,0
Résultat opérationnel courant	40,4	38,2	50,5	5,8	-20,0
Résultat opérationnel	43,7	42,2	50,8	3,4	-14,2
Résultat financier	-2,0	-3,0	-6,6	-32,6	-69,3
Charge d'impôt	13,9	12,6	15,9	10,2	-12,7
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	3,7	1,8	0,6	107,6	563,1
Résultat net des sociétés intégrées	31,5	28,4	28,9	10,8	8,9
Résultat net consolidé - part attribuable aux actionnaires de Samse	27,3	24,8	24,6	10,3	10,8

#### 1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Samse a progressé de 7,22 % au cours de l'exercice 2010 et ressort à 976,6 M€. L'activité négoce a enregistré une augmentation de 9,17 % et l'activité bricolage un recul de 1,17 %.

A périmètre comparable, le chiffre d'affaires global enregistre une progression de 1,92 % (augmen-

tation de 2,60 % pour l'activité négoce et diminution de 1,17 % pour l'activité bricolage).

Le chiffre d'affaires de l'activité négoce représente 82,60 % du chiffre d'affaires total consolidé et le chiffre d'affaires de l'activité bricolage représente 17,40 %.

#### Répartition du chiffre d'affaires par activité

(en millions d'euros)	2010	2009	2008	% sur 1 an	% sur 2 ans
Négoce	806,6	738,8	776,9	9,2	3,8
Bricolage	169,9	171,9	171,1	-1,2	-0,7
Total Groupe	976,6	910,8	948,0	7,2	3,0

#### 2 - Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à 40,4 M€, en progression de 5,79 % par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat traduit la légère reprise de l'activité dans le secteur du bâtiment et la maîtrise des frais généraux.

Le taux de marge opérationnelle courante ressort à 4,13 % contre 4,19 % sur l'exercice précédent. Ce recul est lié aux opérations de croissance externe qui, à court terme, ont un impact sur la rentabilité du Groupe.

#### 3 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel se situe à 43,6 M€. Il intègre des plus values immobilières, une provision pour risque fiscal ainsi que des éléments non récurrents pour un montant global de 3,3 M€.

Ce résultat opérationnel représente 4,47 % du chiffre d'affaires.

#### 4 - Résultat financier

Le résultat financier représente une charge de 2,0 M€ en forte diminution (32,55 %) par rapport à l'exercice précédent, notamment du fait de la baisse des taux d'intérêt et de la constatation d'une plus value financière, liée à la cession d'actions détenues en vue de leur revente.

#### 5 - Impôt sur le résultat

La charge d'impôt ressort à 13,9 M€ contre 12,6 M€ l'année précédente. Le taux de l'impôt facial du Groupe (après retraitement des charges qui ne supportent pas d'impôt) s'élève à 32,26 %.

#### 6 - Résultat net des sociétés intégrées

Le résultat des sociétés intégrées progresse par rapport à l'année précédente de 10,82 %.

Il atteint un montant de 31,5 M€ contre 28,4 M€ en 2009.

#### 7 - Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence représente un montant de 3,7 M€. Elle progresse fortement (107,62 %) et s'explique par l'effet de variation des entrées dans le périmètre d'une année sur l'autre.

#### 8 - Résultat net consolidé - part attribuable aux actionnaires de Samse

La part de résultat revenant au Groupe s'élève à 27,3 M€ contre 24,8 M€ l'an dernier, soit une progression de 10,26 %.

## 1.2.2 Flux financiers

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'endettement net sur les trois derniers exercices

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Dettes financières non courantes	112,1	124,5	122,7
Dettes financières courantes (hors concours bancaire)	50,9	54,9	43,9
Trésorerie nette	-12,0	-59,4	-41,0
Endettement net	151,0	119,9	125,0

## 1.2.3 Flux d'investissement

(en K€)	2010	2009	2008
<b>Investissements réalisés par Samse</b>			
<b>Investissements opérationnels</b>			
Immobilisations incorporelles	941	2 478	1 388
Terrains et constructions	5 985	9 895	7 034
Matériels et outillages	699	676	1 778
Installations et agencements mobiliers	565	1 274	1 146
Matériels de transport	1 718	1 024	3 795
Matériel de bureau, informatique et mobilier	373	264	261
<b>Total</b>	<b>10 281</b>	<b>15 611</b>	<b>15 402</b>
<b>Investissements financiers</b>			
Sweetair France	1 365	-	-
Tarare Matériaux	250	-	-
Christaud	239	4	-
Samse Solaire	50	-	-
La Boîte à Outils	32	33	257
Remat	17	26	59
Plattard SAS	-	13 444	-
F.D.E. (Groupe M +)	-	1 501	3 452
SCI Les Artisans	-	1	-
SCI Les Bambous	-	1	-
Francheville Matériaux	-	-	304
M.C.D.I.	-	-	14
Didier	-	-	914
Get Electric	-	-	52
Leader Carrelages	-	-	714
<b>Total</b>	<b>1 953</b>	<b>15 010</b>	<b>5 766</b>
<b>Investissements Samse société mère</b>	<b>12 234</b>	<b>30 621</b>	<b>21 168</b>
<b>Investissements réalisés par les filiales (*)</b>			
Blanc Matériaux	30	161	73
Bois Mauris Oddos	64	761	3 163
Bourg Matériaux	68	22	-
Les Comptoirs du Bois Associés	-	17	49
Btp Distribution	-	78	307
Célestin Matériaux	22	163	252
Christaud	156	295	578
Comptoir Froment	52	38	813
Des Idées	9	9	215
Doras	7 436	8 944	20 217
Expotéo	6	21	466
Groupe Henry	498	49	190
La Boîte à Outils	11 706	8 995	10 627
Francheville Matériaux	15	13	21
Remat	393	54	1 700
M+ Matériaux	512	735	5 105
Quincaillerie du Pays de Seyne	-	-	109
Sté des Gravieres et Agglomérés de Cluses	-	-	170
Autres	280	77	224
<b>Investissements filiales</b>	<b>21 247</b>	<b>20 432</b>	<b>44 279</b>
<b>Investissements Groupe</b>	<b>33 481</b>	<b>51 053</b>	<b>65 447</b>

(\*) Les investissements réalisés par les filiales comprennent les investissements opérationnels et financiers.

## 1.2.4 Activité de Samse

Extrait du compte de résultat (données sociales)

(en millions d'euros)	2010	2009	2008	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	423,2	405,8	462,6	4,3	-8,5
Résultat d'exploitation	14,6	11,8	20,6	24,6	-28,8
Résultat financier	7,5	5,2	4,0	44,0	88,3
Résultat exceptionnel	1,2	0,6	-0,2	108,6	595,2
Participation	1,0	0,4	1,2	135,8	-17,5
Impôt sur le résultat	4,9	3,4	6,0	44,6	-18,2
Résultat net	17,4	13,7	17,1	27,0	1,8

Le chiffre d'affaires réalisé par Samse sur l'exercice 2010 s'élève à 423,2 M€ contre 405,8 M€ en 2009, ce qui représente une hausse de 4,29 %.

Le résultat d'exploitation augmente, passant de 11,8 M€ à 14,6 M€, soit une hausse de 24,62 % : les produits d'exploitation se situent à 435,2 M€ et les charges à 420,5 M€.

Le résultat financier, constitué principalement de dividendes en provenance des filiales, est en hausse par rapport à 2009.

Le résultat exceptionnel qui était de 0,6 M€ en 2009 ressort à 1,2 M€ pour l'exercice.

Après une participation des salariés de 1,0 M€ et un impôt sur les bénéfices de 4,9 M€, le résultat net s'établit à 17 389 692,88 €, en hausse de 27,03 % par rapport au résultat 2009.

### Informations sur les délais de paiement

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al 1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

La décomposition de la dette fournisseurs au 31 décembre 2010 est la suivante :

Dette fournisseurs (en K€)					
Echu + 60 jours	Echu - 60 jours	30 jours	45 jours	60 jours	> 60 jours
0	586	29 672	4 456	14 552	1 211

La décomposition de la dette fournisseurs au 31 décembre 2009 est la suivante :

Dette fournisseurs (en K€)						
Echu + 70 jours	Echu - 70 jours	30 jours	45 jours	60 jours	70 jours	> 70 jours
1 246	527	33 383	22 059	1 274	14 928	160

La dette fournisseurs de plus de 70 jours représentait moins de 2 % du poste fournisseurs au 31 décembre 2009 et concernait des litiges.

## 1.2.5 Activité et résultats des principales filiales opérationnelles (en K€)

(Données sociales)

Sociétés	Chiffre d'affaires			Résultat d'exploitation		
	2010	2009	% variation	2010	2009	% variation
Blanc Matériaux	5 638	4 877	15,60	652	504	29,37
Bois Mauris Oddos	23 058	22 621	1,93	711	379	87,60
Bourg Matériaux	11 053	8 790	25,75	263	-53	-596,23
Bricolage Bois du Verne	3 851	4 110	-6,30	31	39	-20,51
Btp Distribution	19 815	19 426	2,00	693	794	-12,72
Célestin Matériaux	15 374	14 863	3,44	1 080	974	10,88
Christaud	24 285	22 372	8,55	1 721	2 058	-16,38
Comptoir Froment	11 817	10 674	10,71	735	629	16,85
Deguerry-Samse	6 431	6 726	-4,39	457	458	-0,22
Des Idées	1 806	2 124	-14,97	-108	-12	800,00
Didier	12 644	13 601	-7,04	168	116	44,83
Doras (Groupe)	190 345	192 056	-0,89	6 774	7 368	-8,06
Entrepôt du Bricolage Froment	11 637	11 963	-2,73	809	952	-15,02
Ets Pierre Henry et Fils	52 058	45 274	14,98	5 121	3 741	36,89
Ets Roger Cléau	17 466	18 130	-3,66	771	1 047	-26,36
Expotéo	4 004	3 986	0,45	-80	-21	280,95
Francheville Matériaux	4 676	3 889	20,24	90	62	45,16
La Boite à Outils	154 978	157 338	-1,50	5 551	7 708	-27,98
Leader Carrelages	3 272	3 628	-9,81	284	389	-26,99
Les Comptoirs du Bois Associés	4 057	4 569	-11,21	199	272	-26,84
M + Matériaux	75 897	77 774	-2,41	571	-382	-249,48
Mat Appro	4 889	2 695	81,41	120	-55	-318,18
Matériaux Simc	112 182	101 768	10,23	3 351	2 369	41,45
Outimat Btp	2 761	172	NC	44	2	NC
Plattard Négoce	63 881	60 620	5,38	2 450	2 302	6,43
Remat	7 134	6 624	7,70	211	127	66,14
RG Bricolage	8 170	7 764	5,23	697	594	17,34
Sovime Fermetures	1 832	1 999	-8,35	52	75	-30,67
Sweetair France (*)	11 777	-	-	1 433	-	-
Ts Habitat	6 228	6 172	0,91	384	332	15,66

(\*) Entrée dans le périmètre du Groupe en 2010

NC : non comparable.



## (Données sociales)

Sociétés	Résultat courant			Résultat net		
	2010	2009	% variation	2010	2009	% variation
Blanc Matériaux	629	481	30,77	408	323	26,32
Bois Mauris Oddos	821	423	94,09	3 194	207	1443,00
Bourg Matériaux	229	-102	-324,51	236	-99	-338,38
Bricolage Bois du Verne	2	-1	-300,00	9	-2	-550,00
Btp Distribution	704	779	-9,63	475	443	7,22
Célestin Matériaux	1 088	981	10,91	712	710	0,28
Christaud	2 099	2 433	-13,73	1 473	1 721	-14,41
Comptoir Froment	710	583	21,78	727	547	32,91
Deguerry-Samse	463	455	1,76	300	306	-1,96
Des Idées	-125	-39	220,51	-133	-51	160,78
Didier	145	93	55,91	124	124	0,00
Doras (Groupe)	8 503	8 188	3,85	6 144	6 053	1,50
Entrepôt du Bricolage Froment	804	949	-15,28	501	581	-13,77
Ets Pierre Henry et Fils	5 063	4 490	12,76	3 406	3 234	5,32
Ets Roger Cléau	908	1 175	-22,72	482	747	-35,48
Expotéo	-137	-278	-50,72	-151	-290	-47,93
Francheville Matériaux	73	45	62,22	41	43	-4,65
La Boite à Outils	6 876	8 624	-20,27	5 400	5 916	-8,72
Leader Carrelages	303	421	-28,03	207	282	-26,60
Les Comptoirs du Bois Associés	205	287	-28,57	138	192	-28,13
M+ Matériaux	283	-808	-135,02	-209	-1 333	-84,32
Mat Appro	120	-55	-318,18	96	-49	-295,92
Matériaux Simc	3 046	1 995	52,68	1 860	891	108,75
Outimat Btp	46	10	NC	26	19	NC
Plattard Négoce	2 551	2 245	13,63	1 405	1 322	6,28
Remat	390	829	-52,96	315	751	-58,06
RG Bricolage	685	580	18,10	462	382	20,94
Sovime Fermetures	60	87	-31,03	43	66	-34,85
Sweetair France (*)	1 444	-	-	953	-	-
Ts Habitat	374	295	26,78	378	277	36,46

(\*) Entrée dans le périmètre du Groupe en 2010  
NC : non comparable.

Les flux entre les sociétés du Groupe sont mentionnés dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes au titre des conventions réglementées, figurant au chapitre 3.4.

## 1.3 Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice

- La société Matériaux des Alpes, acquise le 25 février 2010, a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine à la société Samse, au 1<sup>er</sup> janvier 2011.
- Le 12 janvier 2011, Samse prend une participation de 51 % dans le capital de la société Gamag Finances (Groupe Gamag) dont les agences principalement localisées dans le Gard permettront de conforter le développement du Groupe dans le Sud. Fort de ses 150 collaborateurs, ce négoce a développé, au fil des années, des savoir-faire particuliers comme la menuiserie, le carrelage, le sanitaire et le bricolage.
- En date du 1<sup>er</sup> février 2011, Doras acquiert 100 % du capital de la société Etablissements Ploton. Cette société exploite un fonds de commerce de négoce de matériaux de construction à Toucy, dans le département de l'Yonne.
- En date du 11 février 2011, Btp Distribution prend une participation complémentaire de 25 % dans le capital de la société Les Transports Schwartz dont elle détient désormais 100 % du capital.
- En date du 9 février 2011, La Boîte à Outils et Mr Bricolage signent un partenariat stratégique visant à développer conjointement un réseau de magasins de bricolage discount, en s'appuyant sur le savoir-faire de La Boîte à Outils et la puissance du référencement de Mr Bricolage. Le développement de cette association sera assuré par la société DEDB, détenue par chacun des partenaires, à hauteur de 50 %, et par la société MBAO, filiale à 90 % de Mr Bricolage et à 10 % de La Boîte à Outils, ces deux sociétés ayant été créées le 9 février 2011. La Boîte à Outils optimisera ainsi la performance économique et la dynamique commerciale de ses réseaux actuels et pourra réaliser un développement sur l'ensemble du territoire national. Les parties réaliseront leur partenariat au travers d'un premier magasin situé à Amphion-Publier, dans le département de la Haute-Savoie.
- Le 28 février 2011, Christaud cède les titres qu'elle détient dans le capital de la société Laudis, à hauteur de 55 %.
- En date du 14 mars 2011, Samse acquiert 25 % du capital de la société Zanon Transports.

## 1.4 Conventions et engagements réglementés

Les conventions et engagements réglementés conclus et/ou poursuivis au cours de l'exercice 2010

sont mentionnés dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

## 1.5 Rapport social

### 1.5.1 Les collaborateurs

La répartition des effectifs sur les trois dernières années figure dans le tableau ci-dessous :

Effectif	Au 31/12/10	Au 31/12/09	Au 31/12/08
Samse	1 398	1 403	1 457
Doras (Groupe)	747	748	768
Autres sociétés négoce	405	402	408
M+ Matériaux	271	292	-
Bricolage	1 192	1 164	1 200
<b>Total</b>	<b>4 013</b>	<b>4 009</b>	<b>3 833</b>

NB : il s'agit des effectifs contractuels réels et non des effectifs travaillés (déduction faite des absences et pondérés des temps partiels), des seules sociétés en intégration globale ou proportionnelle et non de celles mises en équivalence.

## 1.5.2 Politique de ressources humaines

Le Groupe maintient une politique de ressources humaines concertée avec les instances représentatives du personnel.

Les embauches en CDI sont privilégiées. Les CDD ne concernent que les remplacements ou des surcroûts temporaires d'activité (importants en zone de montagne l'été).

Les postes disponibles sont prioritairement pourvus en interne, le personnel étant considéré comme la ressource la plus stratégique du Groupe, avant recours à des embauches.

Pour s'adapter aux données économiques résultant de la baisse d'activité, des règles de prudence ont été mises en place : examen au cas par cas des embauches et mutualisation d'effectifs entre établissements. Ces mesures ont permis de réduire significativement les effectifs (à périmètre constant). La reprise d'activité du second semestre 2010 a toutefois permis de reprendre des embauches.

Des stages de connaissance de l'entreprise sont organisés afin de faire découvrir le Groupe aux nouveaux entrants ainsi qu'un parcours d'intégration (formation aux techniques de base).

La promotion interne est encouragée et organisée.

Tous les postes vacants sont publiés sur intranet.

La politique de formation aux techniques, à la sécurité et aux métiers reste soutenue.

Des accords exemplaires concernant les seniors ont été signés dans les trois UES (Samse, Doras, La Boîte à Outils).

L'âge moyen et l'ancienneté moyenne restent stables. Certains métiers (chauffeurs, magasiniers, vendeurs) et certaines régions (Haute-Savoie, Rhône, Isère) conservent toujours un turn-over significatif malgré la crise, notamment aux abords de la Suisse (attractivité des salaires).

## 1.5.3 Représentation du personnel

Le Groupe insiste sur la nécessité d'avoir des représentants du personnel dans chaque établissement. Le renouvellement pour deux ans des institutions s'est

déroulé sans difficulté début 2010 dans la partie UES Samse et UES La Boîte à Outils.

Le négoce Samse est décentralisé en comités d'établissements départementaux, dirigés par le directeur de région.

Les comités d'établissements élisent leurs représentants au Comité Central Inter Entreprises (Unité Economique et Sociale (UES) négoce). Trois délégués syndicaux FO ont été renouvelés cette année dans trois comités d'établissements.

Deux délégués syndicaux (CGT-FO et CFE-CGC) sont désignés au niveau de l'UES Samse.

Une UES a été constituée afin de regrouper l'ensemble des agences et sociétés Doras et a permis la représentation du personnel sur un schéma calqué sur Samse. Le renouvellement pour quatre ans a été opéré en 2009.

Quatre délégués syndicaux ont été désignés (CGT, CGT-FO, CFE-CGC).

Le bricolage, compte tenu de sa taille et de l'autonomie croissante des régions, s'est également organisé en comités d'établissements régionaux présidés par le directeur de région et un comité central. Trois délégués syndicaux (CFDT, CGT, CFTC) sont désignés.

M+ Matériaux a organisé des élections en 2010 (pour quatre années).

Une politique de concertation, de transparence, d'écoute et de dialogue tant avec les comités d'établissements qu'avec les délégués syndicaux permet au Groupe d'avoir un climat social sain.

## 1.5.4 Organisation

Les établissements du Groupe sont organisés, en fonction des 35 heures, pour permettre le meilleur service à la clientèle.

La saisonnalité des ventes en négoce (de 1 à 1,5 en plaine, mais de 1 à 6 en montagne) crée des contraintes organisationnelles réelles, dont la gestion constitue un vrai savoir-faire du Groupe.

Chaque agence, chaque magasin, constitue un établissement autonome doté de ressources propres. Mais chacun travaille également en réseau avec les établissements proches, permettant ainsi, outre un parfait maillage du territoire, une optimisation des moyens. Ces synergies ont été accentuées en 2009 et en 2010 (mutualisation de moyens et de personnels).

## 1.5.5 Hygiène et sécurité

Le Groupe a maintenu son effort en 2010 :

- En continuant à investir dans des équipements modernes et adaptés et dans la formation.
- En continuant les formations adéquates. Il convient de noter que l'ensemble des chefs d'agence négoce Samse ont suivi une formation de management à la sécurité. La même formation est programmée pour La Boîte à Outils.
- En soutenant les équipes de terrain grâce à quatre animateurs régionaux dans le négoce Samse, en sus d'un responsable central. La plateforme dispose d'un responsable spécifique, le bricolage de deux, M+ Matériaux et Doras, d'une chacune.

Une réelle politique de prévention est mise en place dans chacun des établissements. Ces établissements sont destinés à recevoir des publics très variés, représentant autant de risques qu'il faut maîtriser :

- clients professionnels, comme particuliers,
- fournisseurs,
- transporteurs,
- personnel.

Tous les établissements sont aujourd'hui dotés d'un plan de circulation et de prévention. Les documents uniques de sécurité sont en place partout, ainsi que des CHSCT dans les établissements ayant atteint les cinquante collaborateurs. La mise en conformité aux nouvelles normes d'accès aux handicapés est actuellement en cours.

L'intégralité des personnels caristes, chauffeurs, grutiers, conducteurs de nacelles élévatrices, a été formée ces dernières années et les renouvellements sont régulièrement effectués.

Malgré cette politique, le secteur du magasinage reste le risque le plus sérieux, avec des taux d'accident du travail encore trop élevés.

Fumer est strictement interdit à l'intérieur des locaux, sauf dans des pièces adaptées et désignées. Des points sécurisés sont également conçus pour les stockages extérieurs.

## 1.6 Rapport environnemental

Le Groupe Samse n'engendre pas de risque particulier inhérent à son activité. Toutefois, il est soucieux du respect de l'environnement et a décidé de poursuivre un certain nombre d'actions.

### 1.6.1 Architecture et Environnement

La construction de chaque nouveau bâtiment fait l'objet d'une étude particulière adaptée au contexte local (urbain, rural, montagne). Chaque projet est conçu par un architecte, partenaire du Groupe, qui adapte les besoins fonctionnels de chaque projet tout en respectant les particularités locales.

Les programmes de rénovation lourde et de modernisation des sites existants sont conçus selon la même approche.

La construction des bâtiments du Groupe est assurée par un service interne qui consulte des entreprises locales.

Chaque projet est la source de nouvelles expériences dans le cadre de l'amélioration de la

construction, basée sur les résultats des chantiers précédents et les conseils des bureaux d'études et des entreprises.

### 1.6.2 Energie

Les bâtiments sont conçus dans le cadre d'une réflexion sur le coût global d'un bâtiment, intégrant donc les coûts de construction et les coûts de fonctionnement. Ainsi, les nouveaux magasins intègrent dès à présent les progrès des technologies de l'éclairage, comme les tubes à basse consommation. L'utilisation de polycarbonates, de doubles vitrages à rupture de ponts thermiques, judicieusement placés et associés à une bonne utilisation, permettent également de faire de notables économies d'énergie.

Les détails de construction des bâtiments sont améliorés de chantier en chantier, permettant ainsi de rendre la sur-isolation plus efficace. Ainsi les derniers bâtiments n'ont plus besoin de climatisation, à part pour le local informatique, un confort de travail apprécié de tous, tout en ne consommant rien.

Avant de consommer mieux, le Groupe réfléchit à des solutions pour ne plus avoir besoin de consommer, tout en ne nuisant pas à la qualité des constructions.

Le Groupe renforce son engagement dans la construction durable avec la mise en service de toitures photovoltaïques sur trois de ses points de vente : L'Entrepôt du Bricolage de Saint Martin d'Hères (Isère), l'agence Samse de Margencel (Haute-Savoie) et L'Entrepôt du Bricolage de Cluses-Thyez (Haute-Savoie). Trois projets réalisés par EDF Energies Nouvelles, qui représentent une puissance cumulée de près de 630 KWc et une économie de 75,2 tonnes de CO<sup>2</sup>/an.

Des écrans LCD permettant l'affichage des données environnementales des centrales photovoltaïques, en termes d'énergie produite et de volume de CO<sup>2</sup> évité, sont installés.

D'autres investissements visant à réduire l'impact du bâtiment et de ses consommations énergétiques sont privilégiés.

### 1.6.3 Les transports

#### Véhicules

Dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre, le Groupe Samse déploie un travail d'optimisation du transport, par le biais d'une amplification du multi-canal en approvisionnement amont (fer, route, fleuve) et d'une gestion multipods (livraison directe sur chantier, logistique sur mesure pour les grands comptes).

La gestion de sa flotte de véhicules prend également en compte cette préoccupation : son parc est équipé en camions aux normes Euro 5 et Euro 6, les huiles minérales sont progressivement remplacées par des huiles biodégradables dans les grues.

Les axes futurs de développement consisteront à la généralisation de boucles fermées permettant l'optimisation du taux de chargement de ses camions ainsi que des tournées. Un enjeu majeur tant en terme économique qu'environnemental : 50 % de ses fournisseurs possèdent un site de production situé au sein de sa zone de chalandise.

#### Service livraisons

Parvenir à garantir la qualité de ses prestations tout en réduisant ses coûts et son impact

environnemental, constitue pour le Groupe un véritable enjeu.

Samse a déployé un programme pilote sur la région Grand Lyon qui dispose d'une cellule de transport intégrée. La cellule du Grand Lyon gère aujourd'hui tous les transports sur vente de la région et s'est dotée d'un outil de gestion et de suivi de flotte de véhicules utilisant la géo-localisation par GPS.

Une meilleure coordination des livraisons permet de mieux remplir ses camions et d'éviter les livraisons en ordre dispersé. En réduisant progressivement les kilomètres parcourus, le Groupe participe à la diminution des gaz à effets de serre. Cette organisation servira de modèle pour les futurs déploiements programmés sur les autres régions.

#### Prestataires transports

Le Groupe est également attentif au choix de ses prestataires.

Partenaire de la logistique du Groupe, Zanon Transports est une entreprise familiale créée en 1953. Depuis plusieurs années elle s'engage pour un transport plus responsable et a mis en place des mesures afin de réduire l'impact environnemental de son activité :

- des plans de formation «conduite rationnelle» obligatoires pour l'ensemble de son personnel
- des véhicules avec des moteurs moins énergivores
- la géo-localisation et la rationalisation des kilomètres pour une optimisation des déplacements de ses véhicules.

Filiale créée en 2002 avec l'entreprise de transports grenobloise Zanon, Mat Appro en tant que commissionnaire de transports, a mis en place des outils afin d'assurer le meilleur coefficient de remplissage des véhicules, permettant ainsi de contribuer au respect de l'environnement en minimisant la présence des moyens roulants.

A travers son Plan de Déplacement Entreprise, le Groupe tend à optimiser les déplacements de ses employés en privilégiant les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle : encouragement à l'utilisation des transports publics, incitation au co-voiturage, aménagement des horaires de travail, incitation à l'utilisation de vélos électriques mis à disposition pour les courts déplacements, etc....

## 1.6.4 Le bilan carbone du Groupe Samse

Le bilan carbone a été réalisé en 2010 avec 8 sites pilotes qui regroupent les activités de négoce, bricolage, de plate-forme logistique et de siège social.

Cette réalisation s'est faite avec l'appui d'Action Carbone, spécialiste du bilan carbone au sein de la Fondation Good Planet et a été subventionnée par l'ADEME.

Les résultats dévoilés fin 2010 vont donner lieu au lancement d'un plan d'action en 2011 (année transitoire) qui portera essentiellement sur les déplacements, le fret et les bâtiments. Ces actions simples, efficaces et pragmatiques seront développées à plus ou moins longue échéance à l'échelle du Groupe. L'objectif est de réduire de 14 % ses émissions de CO<sup>2</sup> pour 2014.

La duplication à l'ensemble du Groupe et l'actualisation du bilan seront également au programme de 2011.

## 1.6.5 Gestion des déchets et recyclage

Les agences du Groupe intègrent une démarche consistant à améliorer le tri des emballages et déchets.

Sur les points de vente, des bennes de DIB (Déchets Industriels Banals) gravats, bois, cartons, etc. sont mises en place quand la volumétrie en rapport de chacune des catégories de déchets citée est appropriée. La revalorisation auprès de filières de traitements dûment habilitées est effectuée via le panel de prestataires de traitement de déchets.

Le Groupe a mis en place un reporting montrant par exemple les volumes de déchets mois par mois. Ce qui permet de voir les dérives et les optimisations possibles rapidement.

Chacune des agences a pour principe de bien tasser les déchets se trouvant dans leurs bennes afin d'éviter des enlèvements donc des transports trop fréquents. Le Groupe contribue ainsi à la réduction des CO<sup>2</sup> liés au déplacement de camions.

L'informatique, développée au sein du Groupe en partenariat avec Get Electric (bureau d'études et installateur électrique intégré au Groupe), gère la plupart des déchets suivant les filières de recyclage respectueuses de l'environnement. La gestion de la

destruction des onduleurs, tubes fluorescents, entre autres, se fait suivant un processus de destruction et de traçabilité respectant les normes en vigueur. Les batteries sont récupérées dans les agences du Groupe et détruites selon les règles en vigueur.

Des initiatives de recyclage des déchets bureautiques ont été mises en place sur les différents sites du Groupe.

Toutes les corbeilles à papiers du siège ont été remplacées par des corbeilles de tri deux bacs : un bac consacré aux consommations papiers blancs et l'autre aux DIB. Des corbeilles pour les papiers mêlés (prospectus, magazines, post-it, enveloppes, cartons...) ont également été positionnées aux points stratégiques (près des photocopieuses...).

Une clause de suivi de destruction des pneus a été signée avec Euromaster afin d'en garantir un recyclage écologique.

## 1.6.6 Gestion des consommations papier

### Dématérialisation des factures

Un système d'Echange de Données Informatisé (EDI) se met en place dans l'optique du «zéro papier». Système qui accroît la fiabilité et la rapidité des transactions.

### Réduction des consommations

Le Groupe a enclenché une démarche de réduction de ses consommations papier en révisant notamment ses supports de communication. Il privilégie l'envoi de supports personnalisés (invitation clients). Les enseignes bricolage ont supprimé l'édition de catalogues.

Une démarche de rationalisation du parc impression (photocopieurs, fax, imprimantes, scan) a été initiée depuis début 2008 ce qui a diminué le nombre d'appareils d'impression et le volume de papiers.

Le Groupe privilégie les impressions en recto verso et les impressions en noir et blanc peu chargées en encre autant que possible. La question de l'utilité de chaque impression de papier fait partie des réflexes et de la sensibilisation que le Groupe a pour volonté de systématiser.

Ce processus de rationalisation s'effectue en continu au fur et à mesure des fins de contrats du parc actuel.



## Papier recyclé et encres végétales

La plupart des documents sont imprimés en encre végétale sur papier 100 % recyclé. Les imprimeurs locaux sont référencés pour limiter les transports.

## 1.6.7 Les produits et services

### Achats

Le Groupe Samse privilégie dans ses achats les produits normés CE ou NF. Les bois issus de forêts durablement gérés sont prioritairement référencés.

Henry Timber, la plate-forme Bois du Groupe, a obtenu les certifications FSC et PEFC. Tous les produits proviennent de producteurs forestiers dont le bois est issu d'une exploitation forestière raisonnée, assurant ainsi le renouvellement des espèces et leur préservation pour les générations futures. Cette certification s'étendra prochainement à l'ensemble des enseignes.

### Offres produits

- Moboa : Promoteurs de la Construction Bois. Moboa, l'offre complète du Groupe Samse pour la construction bois, intègre également éco-matériaux, énergies renouvelables et isolants alternatifs.
- Iso-Ext : Offre en isolation thermique par l'extérieur. Le Groupe accompagne ses clients sur le marché de l'Isolation Thermique par l'Extérieur avec une nouvelle offre : Iso-Ext.
- Aмео Construction : Le créneau d'Aмео est le marché très novateur de la construction de maisons individuelles ossature bois bi-climatiques (avec un niveau de performance BBC).

Ce nouveau partenaire de l'Entrepôt du Bricolage permet au Groupe de faire évoluer ses plans de vente en adéquation avec les attentes du marché et également de former ses équipes de vente à l'éco-construction.

- Sweetair : partenaire énergie solaire. Alors que les surfaces de panneaux photovoltaïques installées explosent en France depuis maintenant quatre ans, le Groupe Samse et l'entreprise Sweetair, spécialisée dans les énergies solaires, ont décidé de conquérir ensemble ce nouveau marché. Le Groupe intègre ainsi un nouveau savoir-faire de qualité ainsi qu'un partenaire commercial dynamique, leader sur son territoire.

- Des agences spécialistes Construction Durable pour Samse.
- Afin de sensibiliser les professionnels et les particuliers, Samse s'engage en mettant en place des expositions dédiées à l'éco-construction dans ses points de vente. Pilotes de la démarche: les agences de Vif, Montélimar et La Tour Salvagny. Ces expositions pédagogiques et ludiques à la fois éclairent certaines idées souvent trop floues concernant les éco-matériaux. Un panorama varié des matériaux de demain est présenté, du panneau photovoltaïque à l'ossature bois en passant par les isolants naturels, comme le chanvre, le coton, la ouate.....Toucher les matériaux, découvrir les différents types de pose : tout est à portée de main pour les visiteurs qui peuvent également bénéficier des conseils d'experts de l'équipe de l'agence.

### Offres services

- Mieux conseiller ses clients. Bâtir sa maison dans le respect de l'environnement d'aujourd'hui et de demain : la tendance s'inscrit fortement dans l'esprit des particuliers. Sur ce sujet, les clients du Groupe posent des questions de plus en plus pointues auxquelles il n'est pas toujours facile de répondre. Et quand s'ajoutent à cela des interrogations sur les normes ou les politiques gouvernementales, on peut se sentir rapidement dépassé, tant le sujet est complexe. Pour renforcer leur mission de conseil auprès des clients, un plan de formation a donc été déclenché pour les enseignes de négoce.

Il s'adresse aux équipes commerciales et a été mis en place courant 2010. Un premier module aborde le thème des enjeux de la construction durable avec un tour d'horizon complet sur les normes, la réglementation (RT 2005/2012), le marché et la conjoncture. Un second module traite la question des bâtiments basse consommation. Enfin un troisième module est consacré à l'énergie solaire.

- Des journées techniques pour accompagner les clients. Nouvelles réglementations, nouveaux modes constructifs, innovations produits... Les équipes commerciales accompagnent leurs clients face aux mutations du marché et de leurs métiers. Sont proposées régulièrement des journées techniques sur des thèmes d'actualité (étanchéité à l'air, isolation thermique par l'extérieur ...).

Les partenaires industriels du Groupe interviennent pour présenter leurs produits et traiter des questions techniques. Des maquettes viennent illustrer les explications. Des organismes de formation comme l'INEED Néopolis appuient la démarche et apportent leur savoir-faire. Des journées techniques sont organisées par les offres Moba et Iso-Ext dans différentes enseignes : Samse, Doras, Simc, Bois Mauris Oddos...

- Des salons pour présenter des solutions. Les différentes enseignes du Groupe participent régulièrement à des salons professionnels afin de présenter leurs solutions et innovations : Salon Européen du Bois de Grenoble, Eurobois à Lyon, Ecobat à Marseille, etc. Ces salons sont l'occasion, en partenariat avec les fournisseurs, d'exposer les offres produits en adéquation avec les attentes des clients (Construction bois, isolation thermique par l'extérieur, isolation naturelle ...).

Leur sont proposées des maquettes de mises en œuvre qui permettent d'aborder ces questions de façon concrète et pédagogique.

Nouveauté 2011 : le Salon Samse, innovations entre pros.

Le « Salon Samse, innovations entre pros » est la première édition d'un événement conçu par les professionnels et pour les professionnels. Il réunit pendant 2 jours plus de 250 exposants, fournisseurs Samse et des stands dédiés à chaque marque du Groupe (Les Indispensables, Iso-Ext, Moba, Sweetair et Gapelec), présentant aux visiteurs le meilleur de l'innovation dans le domaine de la construction et du bâtiment.

## 1.6.8 Démarche e-commerce

Le Groupe Samse a enclenché une démarche e-commerce en partenariat avec Proxi-Business, société locale. Le développement de sites marchands lui permet notamment de diminuer ses consommations de CO<sup>2</sup> (transport clients...) et d'être accessible par tous ses clients.

L'Entrepôt du bricolage a lancé depuis le 10 mars 2010 son site de vente en ligne [www.e-brico.fr](http://www.e-brico.fr). Le magasin d'Echirolles-Comboire suivi en avril de Saint Martin d'Hères sont les premiers magasins de bricolage en France à proposer à leurs clients un service Drive dédié : Cliquez, Emportez, Bricolez !

## 1.6.9 Partenariats

### Mécénat : les engagements du Groupe

Le Groupe Samse a choisi de s'engager dans des projets porteurs de sens. Il s'implique depuis plusieurs années dans l'associatif humanitaire afin d'apporter ressources et savoir-faire mais aussi de partager des expériences humaines fortes.

En 2007 l'enseigne Doras a créé l'association Ambatomanga qui initie des actions humanitaires touchant à l'éducation et à la construction dans des pays en voie de développement ou des zones défavorisées. Elle mobilise son énergie autour d'un grand projet à Madagascar : la réhabilitation de maisons anciennes situées dans le domaine de l'école FJKM Ambatomanga, pour proposer aux professeurs issus de la capitale des logements modernes et confortables leur permettant de passer la semaine sur le site de l'école.

C'est sur cette belle dynamique qu'a été lancée en 2009 Pour Construire, l'association humanitaire du Groupe, ayant pour but de soutenir, développer ou participer directement à des projets à caractère humanitaire. Pour Construire a choisi comme premier projet de soutenir ASMAE-Association Sœur Emmanuelle dans la création d'une unité de psychomotricité au Caire.

Le Groupe Samse est également devenu partenaire de l'association Des Vallées et des Cœurs autour du projet de la Maison des Parents Ronald McDonald. Il est présent aux côtés de l'association des Vallées et des Cœurs pour édifier la 9<sup>ème</sup> Maison des Parents Ronald McDonald, qui verra le jour fin 2011 à Grenoble. La mission de la Maison des Parents consiste à recréer l'univers familial en proposant un logement aux familles des enfants hospitalisés.

### Partenariats constructifs

- Effinergie

Le Groupe Samse est le premier négoce de matériaux à adhérer au Club des Partenaires de l'association professionnelle Effinergie®.

Ce collectif associatif, créé sous l'impulsion du Gouvernement et des vingt-deux régions françaises, a pour mission d'adapter en France le concept du bâtiment basse consommation (BBC) qui a connu un grand succès en Suisse et en Allemagne.



En tant qu'unique adhérent distributeur, le Groupe se positionne comme la courroie de transmission entre les industriels et les entreprises du BTP (charpentiers, plaquistes, etc.) et a choisi d'accompagner cette dynamique nationale. En effet, l'arrivée de la nouvelle réglementation thermique (RT 2012) imposera, dès le 1er janvier 2013, pour les bâtiments neufs, des normes énergétiques drastiques (50 KWh/m<sup>2</sup>/an) quatre fois plus rigoureuses que pour la précédente (RT 2005).

- INES

Le Groupe Samse consolide son engagement dans l'énergie solaire en nouant un partenariat avec l'Institut National de l'Energie Solaire. Dans le cadre de ce partenariat il soutient tout particulièrement le Solar Decathlon.

Organisé depuis 2002 sous l'égide du Département de l'Énergie américain, le Solar Decathlon est une compétition qui a pour but de promouvoir l'énergie solaire dans l'habitat. Les candidats, équipes universitaires de tous pays, doivent présenter un projet réel : logement de 50 m<sup>2</sup>, confortable et totalement autosuffisant, n'ayant que le soleil comme source d'énergie. Pour le Solar Decathlon 2010 (à Madrid) le Groupe Samse s'est associé à l'INES, Institut National de l'Énergie Solaire situé en Savoie, et à l'École d'Architecture de Grenoble pour mettre sur pied un projet, "l'Armadillo Box" : une maison individuelle à énergie positive convertible en habitat collectif. L'Armadillo Box a terminé le Solar Decathlon en 4ème position : sur 20 participants retenus parmi plus d'une centaine de projets au départ. Une belle réussite.

- Plan Climat Local

Le Groupe Samse est partenaire depuis 2008 du

Plan Climat Local de la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole. Lancé en Mai 2005 il associe des collectivités territoriales, des organismes publics, des bailleurs sociaux, des fournisseurs d'énergie, des universités, des associations et des entreprises, et a pour vocation d'inciter l'ensemble des acteurs locaux à mettre en œuvre des moyens de lutte contre le changement climatique.

- Biennale de l'Habitat Durable

Depuis 2006, la Biennale de l'Habitat Durable de Grenoble contribue à porter la question environnementale au cœur de la ville. Organisée par la Ville de Grenoble, il s'agit d'un espace de réflexion et de débat sur les grandes questions que posent le développement durable de nos cités et nos «manières d'habiter».

En tant que partenaire-distributeur de matériaux, le Groupe apporte son savoir-faire en matière de construction durable afin de sensibiliser les professionnels et le grand-public sur les thèmes de la construction bois, des énergies renouvelables et de la rénovation thermique.

### Sponsoring : le partage des émotions

Le Groupe Samse retrouve dans le sport des émotions et des valeurs qui lui sont proches : engagement individuel et collectif, partage des succès et des échecs, dépassement de soi, esprit d'équipe...

Du hockey sur glace avec les Brûleurs de Loups au football avec le Grenoble Football 38 ou le Dijon Football Côte-d'Or, en passant par le rugby avec le FC Grenoble Rugby ou plus récemment le triathlon avec l'Iron-Tour, il associe ses couleurs à ceux qui portent haut et fort celles de ses territoires.

## 1.7 Informations sur le capital

### 1.7.1 Conditions

Les modifications du capital et des droits respectifs des actions sont effectuées conformément aux prescriptions légales.

### 1.7.2 Montant du capital et droits de vote

Le capital social est de 3 458 084 € au 31 décembre 2010, divisé en 3 458 084 actions de 1 € de nominal chacune, totalement libérées. Le nombre de droits de vote attachés aux 3 458 084 actions

composant le capital social au 31 décembre 2010 est de 6 072 782.

### 1.7.3 Capital potentiel

Les attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre du plan qui a été autorisé lors de l'Assemblée Générale tenue le 14 décembre 2007, représentent 11 880 actions.

Sur la base du capital social de la société au 31 décembre 2010, la dilution potentielle maximale en cas d'émission de la totalité des actions résultant de l'attribution d'actions gratuites serait de 0,34 %.

## 1.7.4 Evolution du capital sur les cinq dernières années

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions		Augmentation de capital	Capital après opération
		Emises	Total		
13.02.2006	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2001	25 291	1 587 056	50 582 €	3 174 112 €
19.05.2006	Division du nominal de l'action par 2	1 587 056	3 174 112	-	3 174 112 €
28.07.2006	Augmentation de capital par apport de 2 247 actions de la société Ets Pierre Henry et Fils	198 584	3 372 696	198 584 €	3 372 696 €
30.12.2008	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2003	15 650	3 388 346	15 650 €	3 388 346 €
31.12.2009	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2003	53 741	3 442 087	53 741 €	3 442 087 €
25.08.2010	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2003	15 997	3 458 084	15 997 €	3 458 084 €

## 1.7.5 Evolution de la détention du capital au cours des trois derniers exercices

	2010				2009		2008	
	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote	% droits de vote	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote
<b>Nominatifs :</b>								
- Dumont Investissement	1 741 509	50,36	3 478 240	57,28	50,59	58,99	51,26	58,86
- CRH Europe BV	551 000	15,93	1 102 000	18,15	16,01	18,75	16,26	18,74
- CRH France Distribution	179 640	5,20	359 280	5,92	5,22	3,06	5,30	3,06
- Banque de Vizille	182 725	5,29	294 475	4,85	4,01	4,25	3,30	3,56
- Redwood Developpement	99 292	2,87	198 584	3,26	2,88	3,38	2,93	3,38
- Divers	198 593	5,74	205 129	3,38	5,41	3,37	4,54	3,84
<b>Sous-total</b>	<b>2 952 759</b>	<b>85,39</b>	<b>5 637 708</b>	<b>92,84</b>	<b>84,12</b>	<b>91,80</b>	<b>83,59</b>	<b>91,44</b>
<b>Porteurs :</b>								
- Fcp Centifolia	148 000	4,28	148 000	2,44	4,32	2,53	3,95	2,28
- Fcp Stock Picking France	62 514	1,81	62 514	1,01	1,75	1,03	1,79	1,03
- Banque de Vizille	-	-	-	-	0,79	0,46	-	-
- Redwood Developpement	5 500	0,16	5 500	0,10	0,16	0,09	0,12	0,07
- Dumont Investissement	-	-	-	-	-	-	0,11	0,06
- Auto-détention	70 251	2,03	-	-	1,88	-	1,56	-
- Divers	219 060	6,33	219 060	3,61	6,98	4,09	8,88	5,12
<b>Sous-total</b>	<b>505 325</b>	<b>14,61</b>	<b>435 074</b>	<b>7,16</b>	<b>15,88</b>	<b>8,20</b>	<b>16,41</b>	<b>8,56</b>
<b>Total</b>	<b>3 458 084</b>	<b>100,00</b>	<b>6 072 782</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

## 1.7.6 Détention du capital social et droits de vote au 31 décembre 2010

	2010			
	Nombre	% du capital	Droits de vote	% droits de vote
<b>Nominatifs :</b>				
- Dumont Investissement	1 741 509	50,36	3 478 240	57,28
- CRH Europe BV	551 000	15,93	1 102 000	18,15
- CRH France Distribution	179 640	5,20	359 280	5,92
- Banque de Vizille	182 725	5,29	294 475	4,85
- Redwood Developpement	99 292	2,87	198 584	3,26
- Divers	198 593	5,74	205 129	3,38
<b>Sous-total</b>	<b>2 952 759</b>	<b>85,39</b>	<b>5 637 708</b>	<b>92,84</b>
<b>Porteurs :</b>				
- Fcp Centifolia	148 000	4,28	148 000	2,44
- Fcp Stock Picking France	62 514	1,81	62 514	1,01
- Banque de Vizille	-	-	-	-
- Redwood Developpement	5 500	0,16	5 500	0,10
- Dumont Investissement	-	-	-	-
- Auto-détention	70 251	2,03	-	-
- Divers	219 060	6,33	219 060	3,61
<b>Sous-total</b>	<b>505 325</b>	<b>14,61</b>	<b>435 074</b>	<b>7,16</b>
<b>Total</b>	<b>3 458 084</b>	<b>100,00</b>	<b>6 072 782</b>	<b>100,00</b>

L'enquête TPI du 31 décembre 2010 a permis de recenser 937 actionnaires. Le nombre total des droits de vote existant est de 6 072 782.

La société Samse est contrôlée par la société Dumont Investissement, société Holding créée à l'occasion du R.E.S. (Rachat de l'Entreprise par les Salariés) en 1988.

Bien que la société soit contrôlée, l'organisation et le mode de fonctionnement des organes de direction, d'administration et des comités

contribuent à l'exercice d'un contrôle équilibré et à la gestion des conflits d'intérêts. En effet :

- le comité d'audit, instance collégiale qui se prononce sur des problématiques comptables, est présidé par une personne non actionnaire majoritaire,
- la règle au sein de la société est de nommer un membre indépendant au Conseil de Surveillance et au sein des comités spécialisés,
- les fonctions de direction et d'administration ont été dissociées entre le Directoire et le Conseil de Surveillance.

Les principaux actionnaires de la société Dumont Investissement sont les suivants :

- |   |                              |  |                            |
|---|------------------------------|--|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> Salariés + FCP | 869 114 actions soit 51,47 % | <input type="checkbox"/> Sté Redwood Developpement | 97 094 actions soit 5,75 % |
| <input type="checkbox"/> Famille Joppé  | 365 560 actions soit 21,65 % | <input type="checkbox"/> Sté René de Veyle         | 92 746 actions soit 5,49 % |
| <input type="checkbox"/> Famille Bériot | 104 439 actions soit 6,18 %  | <input type="checkbox"/> Divers                    | 59 279 actions soit 3,54 % |
| <input type="checkbox"/> Famille Doras  | 100 057 actions soit 5,92 %  |  |                            |

## Déclaration de franchissement de seuil

Le 24 juin 2010, Banque de Vizille a déclaré avoir franchi le seuil de 5 % du capital de Samse.

## Actionnariat salarié

Samse développe l'actionnariat salarié depuis de nombreuses années.

30 732 actions Samse, détenues par les salariés ou anciens salariés et acquises au titre de la parti-

cipation des salariés antérieurement au 31 décembre 1987, représentent 0,89 % des 3 458 084 actions composant le capital social au 31 décembre 2010 (les salariés sont principalement actionnaires de la société holding Dumont Investissement).

Le Fonds Commun de Placement (FCP) créé dans le cadre de la participation attribuée au titre de l'exercice 2000 (participation exceptionnellement versée en actions Samse) détient 5 770 actions Samse, représentant 0,16 % du capital.

## 1.7.7 Autorisations financières

Conformément à l'article L 225-100 du Code de commerce, le tableau ci-après récapitule les délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Directoire.

Assemblée générale	Résolution	Nature	Durée de l'autorisation et expiration	Plafond du montant nominal maximum
14/12/2007	1ère	Attribution d'actions gratuites	38 mois 14 février 2011	0,90 % du capital
27/05/2010	16ème	Achat par la société de ses propres actions	18 mois 26 novembre 2011	10 % du capital
27/05/2010	17ème	Réduction du capital par annulation d'actions	18 mois 26 novembre 2011	10 % du capital

Au jour de l'établissement du Document de Référence, le Directoire a fait usage de la délégation portant sur l'achat par la société de ses propres actions.

## 1.7.8 Titres existants donnant accès au capital

### Attribution d'actions gratuites

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société en date du 14 décembre 2007, par le vote de sa 1<sup>ère</sup> résolution, a délégué au Directoire, pour une période de 38 mois, dans le cadre des articles L 225-197-1 et suivants du Code de commerce, les pouvoirs nécessaires aux fins de procéder au profit des mandataires sociaux et de certains membres du personnel salarié, à des attributions d'actions gratuites, d'actions existantes ou à émettre, dans la limite de 0,90 % du capital social.

Les 29 juin 2009 et 22 février 2010, le Directoire a décidé d'ajuster le plan d'attribution gratuite d'actions en cours, de le proroger d'un an et de fixer l'objectif de performance à atteindre au 31 décembre 2010, à 5 % pour l'attribution des 13 210 actions pouvant être attribuées.

En date du 25 août 2010, le Directoire a de nouveau ajusté l'attribution d'actions gratuites pour

l'exercice 2011 en fixant un objectif de 4,20 % basé sur le taux de marge opérationnelle courante, pour 11 880 actions, certains bénéficiaires ayant quitté la société.

## 1.7.9 Rachat d'actions

L'Assemblée Générale du 27 mai 2010 a renouvelé les autorisations données à la société de procéder à des rachats d'actions.

Dans le cadre de ces autorisations, la société a maintenu son contrat de liquidité.

A la clôture de l'exercice, Samse a acquis 70 251 actions propres, représentant 2,03 % du capital social pour une valeur d'achat de 3 821 362,03 €. Les frais de négociation se sont élevés à 1 146,32 € pour l'année 2010.

En application de l'article 241-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés financiers, le présent paragraphe constitue le descriptif de programme de rachat qui sera soumis à l'Assemblée Générale du 17 mai 2011.

#### . Nombre de titres et part du capital détenus par la société

Au 31 décembre 2010, le capital de Samse était composé de 3 458 084 actions de même catégorie de 1 € de valeur nominale.

A cette date, la société détenait 70 251 actions propres, soit 2,03 % du capital.

#### . Objectifs du programme de rachat d'actions

- Dans le cadre du programme de rachat d'actions, les achats seront effectués en vue de :
- L'animation du marché ou de la liquidité de l'action Samse par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.
- La couverture des plans d'options d'achat d'actions, d'attributions gratuites d'actions, d'épargne salariale ou toute autre forme d'allocation destinée aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés de son Groupe.
- La remise d'actions (à titre d'échange ou de paiement) dans le cadre d'opérations de croissance externe.
- L'annulation de tout ou partie des titres achetés, sous réserve de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire.
- Ce programme est également destiné à permettre la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers, et plus généralement, la réalisation de toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

#### . Part maximale du capital que la société se propose d'acquérir

La part maximale du capital dont le rachat est soumis à autorisation de l'Assemblée Générale des actionnaires est de 10 % du nombre total d'actions composant le capital, soit 275 557 actions sur la base du nombre d'actions existant au 31 décembre 2010 (3 458 084), en prenant en compte les 70 251 actions propres détenues par la société.

#### . Prix maximal d'achat et montant maximal des fonds pouvant être engagés

Le prix maximal d'achat serait de 120 € par action.

A titre indicatif, compte tenu des 3 458 084 actions composant le capital social au 31 décembre 2010, le rachat ne pourrait porter que sur 275 557 actions, ce qui représenterait un investissement théorique maximal de 33 066 840 €.

#### . Modalités de rachat

Les actions pourront être achetées à tout moment, dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière et par tous moyens, par des interventions sur le marché.

#### . Durée du programme

Conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce et aux dispositions de la résolution qui sera soumise à l'Assemblée Générale des actionnaires, le présent programme pourra être mis en œuvre pendant une période de 18 mois à compter de la date de l'Assemblée Générale du 17 mai 2011, soit jusqu'au 16 novembre 2011.

#### Opérations effectuées dans le cadre du programme autorisé et renouvelé par l'Assemblée Générale du 27 mai 2010

Situation au 31 décembre 2010

Pourcentage du capital auto-détenu de manière directe ou indirecte	2,03
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille	70 251
Valeur comptable du portefeuille au 31 décembre 2010 (en €)	3 821 362,03
Valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2010 (en €)	4 320 436,50

### 1.7.10 Nantissement sur les actions de la société et sur celles détenues par Samse

Aucun titre Samse n'est nanti.  
Samse n'a consenti aucun nantissement sur les titres de ses filiales.

### 1.7.11 Titres non représentatifs de capital

Samse n'a émis ni part de fondateurs ni certificat de droits de vote.

### 1.7.12 Pacte d'actionnaires

Il n'existe aucun pacte entre actionnaires, aucune convention entre actionnaires.

## 1.8 Perspectives 2011

Dans un marché qui semble redémarrer (hausse du nombre de permis de construire et de mises en chantier), le Groupe va poursuivre sa stratégie commerciale.

Son action sera portée plus particulièrement sur les marchés offrant des possibilités de croissance, notamment dans le cadre de l'entrée en vigueur de la Réglementation Thermique 2012 et les marchés de la performance énergétique.  
L'activité bricolage devrait également retrouver une croissance positive.

Le Groupe Samse est en ordre de marche pour aborder l'année 2011 avec sérénité.

## 1.9 Frais de recherche et de développement

Le Groupe Samse dispose d'un bureau d'études regroupant plusieurs ingénieurs, techniciens. Les besoins de recherche et de développement s'orientent essentiellement vers l'amélioration des outils de systèmes d'informations.

Les projets informatiques sont transverses et permettent au Groupe Samse d'améliorer la visibilité

et les prises de décisions, au niveau tarifaire, sur plusieurs centaines de milliers d'articles.

La masse des informations à traiter est très conséquente et nécessite des développements complexes afin d'obtenir des performances élevées, à infrastructure équivalente.

## 1.10 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 38 643 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison des dites dépenses et charges, s'élève à 12 881 €.

## 1.11 Observations du Comité d'Entreprise

Conformément à l'article L 2323-7 du Code du travail, tous les documents ont été soumis aux membres du Comité d'Entreprise qui n'ont formulé aucune observation.